

Bureau des examens de l'enseignement supérieur et de la VAE

Affaire suivie par :  
Laurent MARTY  
Tél : 04 42 91 72 00  
Mél : laurent.marty@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

## **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SYSTEMES NUMERIQUES A et B Notice candidats – Session 2021**

1. Les candidats convoqués aux épreuves orales (sauf langues) et pratiques devront se rapprocher du directeur délégué aux formations professionnelle et technologiques du centre d'affectation des épreuves, dès réception de la présente convocation, pour connaître l'ordre de passage ainsi que tous autres renseignements.
2. Vous êtes prié(e) de vous présenter 30 minutes avant le début des épreuves. Aucun candidat ne sera admis après l'ouverture des sujets.
3. Il sera indiqué sur tous les sujets si l'utilisation de la calculatrice est autorisée ou interdite.  
Dans le cas où la calculatrice est autorisée, l'usage de la calculatrice avec mode examen actif et celui de la calculatrice sans mémoire « type collègue » sont autorisés.
4. Les candidats qui présentent l'épreuve de rapport de stage (E61), devront remettre le rapport dans le centre d'épreuve, de préférence sous forme numérique, deux semaines au moins avant le début de l'épreuve, **soit le jeudi 8 mars 2021 (rentrée)**.

La constatation de non-conformité du dossier (absence de dépôt du dossier, dépôt du dossier au-delà de la date fixée, durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ou documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet) entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Les fiches relatives à l'épreuve facultative d'engagement étudiant (associée à l'épreuve E61) devront être adressés par les candidats qui présentent l'épreuve au centre d'épreuve dans lequel ils sont convoqués, **le jeudi 8 mars 2021 (rentrée)**.

5. Pour l'épreuve d'intervention sur un système numérique et d'information (E5-), les candidats sont convoqués au lycée Marie-Madeleine Fourcade de Gardanne **le lundi 26 avril 2021** pour le tirage au sort d'un système support de l'intervention, puis remise du dossier technique. Une prise de rendez-vous avec l'équipe pédagogique sera réalisée, afin que les candidats puissent venir au lycée, expérimenter chacun des deux systèmes, sur lesquels ils auront à intervenir **le mardi 2 juin 2021 à 9h00**. C'est à l'initiative des candidats d'optimiser leur préparation au regard des renseignements fournis.
6. Pour l'épreuve de projet technique (E6-2), les candidats travailleront à partir d'un dossier qui leur sera remis par l'équipe pédagogique STS SN du centre d'épreuve **le lundi 26 avril 2021** au centre d'affectation. Le candidat devra se baser sur ce dossier pour réaliser l'exploitation et la mise en œuvre du système.
7. Les livrets scolaires des candidats en formation seront adressés avant le début des épreuves écrites au lycée Marie-Madeleine Fourcade – avenue du groupe Manouchian 13120 GARDANNE.
8. La liste des candidats admis sera affichée dans les centres d'examen après les délibérations du jury final et les résultats (avec la mention admis à la session de rattrapage pour les candidats concernés) publiés sur l'application PUBLINET accessible via le site du rectorat d'Aix-Marseille : [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr) - rubrique les examens – RESULTATS le jeudi 24 juin 2021 à partir de 15h00 (identification avec le numéro de candidat et la date de naissance).

**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone par les services du Rectorat.**

9. Une session de rattrapage exceptionnelle composée de deux épreuves orales (matières générales et professionnelles) se déroulera le mercredi 30 juin à partir de 8h00 (résultats le vendredi 2 juillet à partir de 15h00).
10. Les relevés de notes seront envoyés par courrier postal à tous les candidats par la division des examens et concours du Rectorat d'Aix-en-Provence le mardi 13 juillet 2021.